

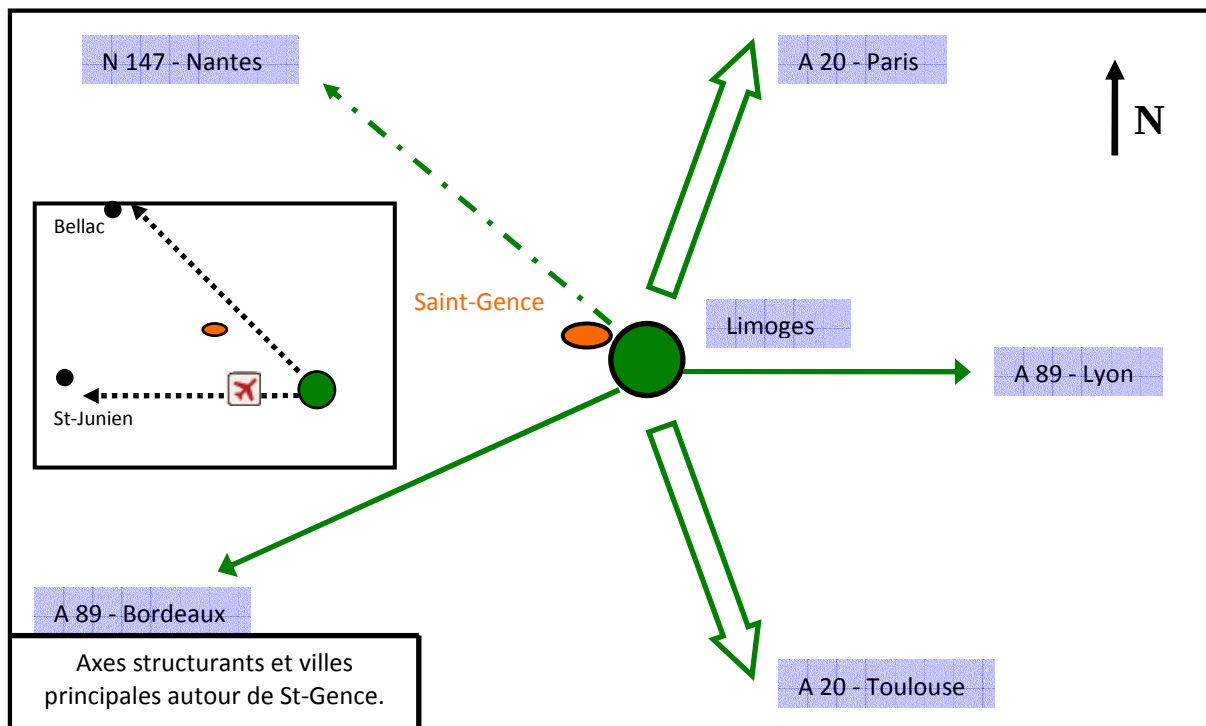
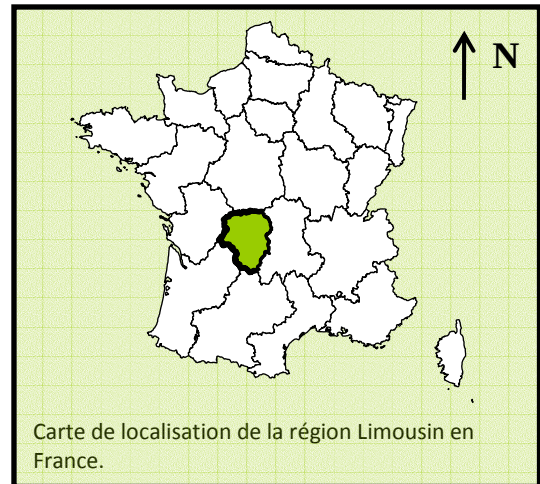
Le secteur d'étude

Saint-Gence, une vaste commune...

∞ Environnement encadrant

Saint-Gence se situe au sud-ouest de la France, dans la région Limousin, et dans le département administratif de la Haute-Vienne, dont la préfecture est Limoges. La commune appartient à la Communauté d'agglomération de Limoges Métropole qui intègre 17 communes soit près de 190.600 habitants, sur 437,5 Km².

La commune est située à 15 Km au nord-est de Limoges. Un pôle économique desservi et relié par l'autoroute A 20 (axe Lille-Toulouse), la A 89 (axe Bordeaux-Lyon), La Route Centre Europe Atlantique (Nantes-Genève), l'aéroport international de Limoges Bellegarde et le réseau ferroviaire très dense.



Source et réalisation : Amandine Laplagne.

∞ Environnement géographique

La commune de Saint-Gence se situe sur le secteur des plateaux du Limousin. Limitée au nord par les Monts de la Marche et au sud par la Vallée de la Vienne.

Elle est de forme allongée selon un axe nord-ouest/sud-ouest, elle est longue de près de 8 Km et large de 4 Km. Elle s'incline globalement vers le nord-ouest, et son altitude décroît entre le point culminant à 427 m (en limite de commune au sud-est, au lieu-dit Les Francines) et le point le plus bas à 256 m (en limite de commune au nord-ouest, le long de la Glane). Le bourg de Saint-Gence est situé à une altitude moyenne de 306m.

Le relief se caractérise par de nombreux vallonnements résultants d'une importante hydrographie. La vallée de la Glane draine la partie nord de la commune et la traverse d'est en ouest. La vallée du Glanet draine la partie sud de la commune. Leurs affluents creusent des talwegs dans lesquels se succèdent de nombreux étangs.

La végétation est principalement arborescente, les formations boisées recouvrent près de 460 ha et comprennent des forêts de feuillus (chênes, hêtres, charmes et châtaigniers), ponctués par des plantations de résineux qui représentent une superficie de 110 ha. Les 32 hectares de forêts communales sont gérés par l'Office Nationale des Forêts. Des bois, après la tempête de décembre 1999, qui ont été reboisés essentiellement avec des feuillus.

Les espaces sont également utilisés par l'agriculture, les zones de plateaux sont entretenues pour la culture et les zones vallonnées servent pour le pacage.

Du point de vue géomorphologique, la commune se trouve à cheval sur deux formations granitiques. Celle du massif de la Brame, qui occupe le nord de la commune (formé de leucogranites à structure franche) et celle du massif de Saint-Sylvestre qui occupe une partie du sous-sol du bourg, et toute la partie sud (formé de leucogranites à deux micas).

Enfin, le territoire a une superficie de 21,7 km², et une population de 1831 habitants (d'après le recensement de 2007). La densité d'habitants sur le territoire est de 68 habitants au km², réparties dans 18 hameaux.





Partie I – Saint-Gence d’hier à aujourd’hui.



A- Les facteurs abiotiques façonnent le paysage.

A.a – La géologie et le relief.

∞ Histoire géomorphologique : de la chaîne hercynienne, au modelé d'alvéoles.

L'histoire des milieux naturels et paysagers actuelle, de la Haute-Vienne débute il y a près de 310 millions d'années, avec la formation de la chaîne hercynienne (> à 5000 m). Au début de l'ère primaire, le Massif Central était encore une immense chaîne montagneuse. La Haute-Vienne repose alors sur le vieux socle cristallin du Massif Central, lui-même appartenant à la chaîne hercynienne. Ces roches cristallines sont en majorité des roches granitiques.

Cette immense chaîne de montagne est entièrement aplanie à la fin de l'ère primaire suite à une longue période d'érosion.

Au secondaire (il y a 175 millions d'années), le socle granitique affleure le sol, sur lequel s'implantera le village de Saint-Gence.

Au tertiaire (il y a 36 millions d'années), la Haute-Vienne est un vaste plateau incliné nord-ouest (dû au soulèvement de la Montagne Limousine), formé par des conditions climatiques particulières. Le climat est tropical, avec alternativement un climat humide qui provoque de profondes altérations et un climat sec qui produit le déblaiement des altérites.

Au quaternaire, sous un climat froid, les cours d'eau vont creuser les vallées et s'encaisser. L'érosion différentielle va créer un modelé d'alvéoles. Les alvéoles sont évidées à l'emplacement des roches altérées ou faillées, alors que les collines armées de roches dures, résistent à l'érosion.

Le modelé d'alvéoles définit le paysage typique du Limousin. Les alvéoles sont des dépressions où l'on trouve les cours d'eau et qui forment un système de vallées.

∞ Cadre géomorphologique de Saint-Gence.

Saint-Gence se situe sur le plateau du haut Limousin à l'ouest du massif central. L'ensemble du territoire communal est déterminé par la présence de granite en sous-sol. La partie nord est traversée par la faille dite de Nantiat, orientée nord-est/ sud-ouest.

La commune se trouve à cheval sur deux formations granitiques, constituées pour cette région de leucogranite calco-alcalins. Les leucogranites à structure planaire franche qui se rattachent au massif granitique de la Brame occupent le nord de la commune et dépassent de 200 à 300m le cours de la Glane. Les leucogranites à deux micas appartiennent au massif granitique de Saint Sylvestre et recouvrent la plus grande partie du bourg et constituent le sous-sol des plateaux qui s'étendent au sud de la commune.

Parfois les roches granitiques sont recouvertes par des formations argileuses qui incluent des galets de quartz.

On retrouve une carrière sur la commune, qui se localise avant l'entrée de Saint-Gence (route qui mène à Nieul). Il s'agit d'une carrière d'arène granitique ou « tuf », utilisée en particulier, pour aménager les chemins.

∞ L'occupation des sols.

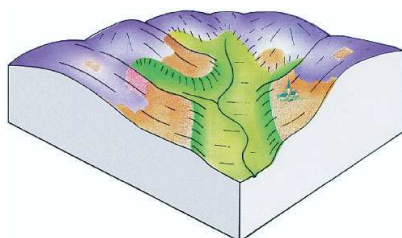
La commune de Saint-Gence est caractérisée par le modelé d'alvéoles qui définit la diversité de formes et des paysages du territoire.

Ces paysages qui ont été exploités par les hommes, de différentes manières. Tout d'abord, les sommets et les pentes étaient couverts de landes. Il s'agissait de propriétés collectives pour la pâture. Les animaux étaient élevés de manière extensive sur une lande couverte de callunes. De temps à autre, ces terres étaient cultivées. Ces sommets, à sols secs peu profonds et légers, ont été défrichés par l'homme depuis le Néolithique. Deuxièmement, les replats étaient mis en valeur par la polyculture et la construction des villages. Il s'agissait de cultures nourricières, sur des terres plus riches, plus profondes et mieux drainées. Troisièmement, les terrains en pente étaient des prés de fauche fournissant le fourrage. Ils étaient irrigués au moyen de levades (canaux d'irrigation), au printemps pour limiter le gel, et en été pour favoriser le regain. Au sein de l'alvéole, l'eau faisait l'objet d'une gestion rigoureuse. Enfin, les bas-fonds humides pouvaient être drainés pour fournir des pâtures secondaires en propriété collective, avec un éventuel fauchage pour la litière des bêtes.

L'Homme, depuis la préhistoire, s'est imposé de manière constante à cette diversité de reliefs. L'ensemble des aménagements créés par les hommes a résolument conditionné les paysages des terroirs. Malgré les contraintes imposées par la géographie du sol, l'Homme a su les vaincre, pour organiser le milieu naturel à son profit.

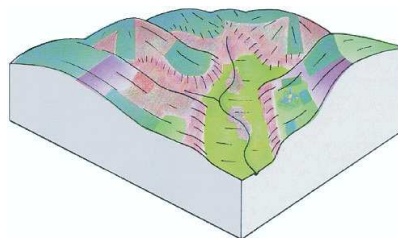
Le modelé d'alvéoles.

Occupation des sols au XIXe siècle.



-  Terre de labour
-  Pré de fauche
-  Pâture humide
-  Terrain de parcours « bruyères »
-  Bois de hêtres

Occupation des sols au XXe siècle.



-  Reboisement à dominante de résineux
-  Prairie permanente ou temporaire
-  Pâture humide
-  Terrains de parcours « bruyères »
-  Bois de hêtres
-  Friches évoluant sur la prairie spontanée

Source : Atlas du Limousin
Réalisation : Amandine Laplagne

A.b – Le climat et le couvert végétal

∞ *Climatologie*

Saint-Gence bénéficie d'un climat océanique fortement influencé par les flux d'ouest. Des flux humides et doux.

Ce qui se traduit par des précipitations abondantes, soit près de 150 jours de pluie et 1000mm d'eau, en moyenne par an (moyenne supérieure à celles de la France). Et des températures globalement fraîches et de faible amplitude, puisqu'on est en altitude. C'est-à-dire une température annuelle moyenne proche des 10°. On enregistre des gelées fréquentes, soit près de 80 jours de gelée par an. Les chutes de neige représentent une moyenne de 10 jours par an, ce qui est faible. Les jours de brouillard sont plus fréquents, soit 40 jours par an. La période d'insolation représente 1900 h par année en moyenne.

Au rythme des saisons, le climat est propice à la pousse de l'herbe (élevage bovin) et la prolifération de la forêt (fermeture des paysages et exploitation du bois), mais n'est pas favorable à la diversité des cultures. Le paysage est imprégné par l'humidité, et il s'agit d'une contrainte en terme de tourisme.

(Données du rapport de présentation de P.L.U. de Saint-Gence-p16 à 21)

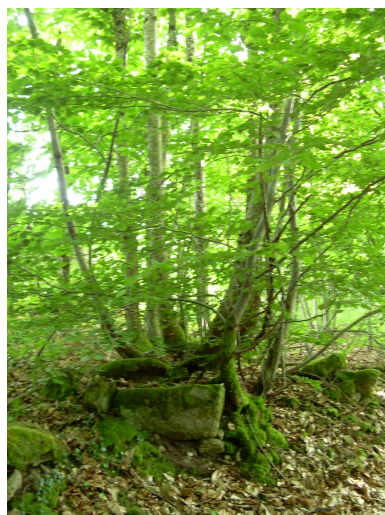
Le climat joue un rôle central dans les équilibres environnementaux (la répartition des écosystèmes), les équilibres géomorphologiques, l'organisation et la diversité des paysages.

∞ *Végétation climacique*

En fonction de la situation géographique, des influences climatiques, du relief, de la géologie des sols, on va trouver différentes séries de végétation.

Saint-Gence subit les influences de l'étage collinéen (entre 400 m et 1000 m). La végétation adaptée à cet étage est la chênaie-hêtraie à houx (habitat remarquable). Le châtaignier, cette essence d'arbre, est l'emblème du Limousin. Il ne s'agit pas d'une espèce endémique, puisqu'il a été implanté par l'homme pour répondre à des besoins. Le châtaignier est adapté aux sols bruns et acides.

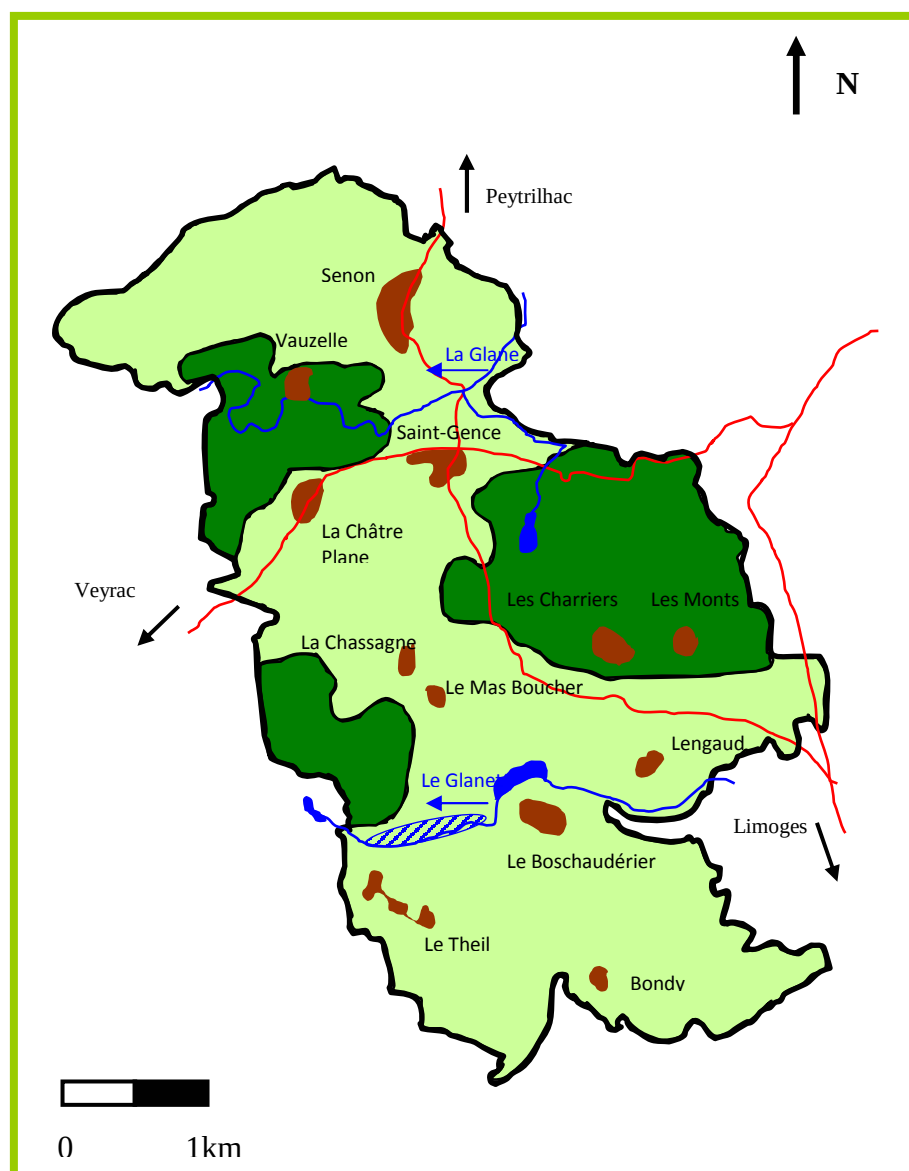
Autrefois, on pratiquait sur ces sols la polyculture : l'élevage sur les prairies naturelles et la culture. Aujourd'hui, à des fins économiques, on observe la progression des plantations de résineux au détriment d'espaces fragiles tels que les étangs, les zones humides et les landes.



Carte des unités paysagères de la commune de Saint-Gence.

D'après les cartes IGN au 1/50000^{ème} : Ambazac (réf.2030) et Limoges (réf.2031)

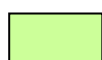
Réalisation cartographique : Amandine Laplagne.



Légende



Ambiance forestière : Fonction productive et écologique. Futaie régulière de résineux. Les formations de feuillus sont constituées principalement de chêne pédonculé et de taillis de châtaigner entretenus par l'homme. On retrouve un habitat de la directive européenne : la hêtraie chênaie à houx. Forte dynamique forestière, cause la fermeture du paysage.



Pâturage et prés de fauche : Fonction productive, écologique et paysagère. Production bovine, cortège floristique diversifié, espace avec une vision de profondeur.



Principaux hameaux : Fonction sociale, historique et paysagère. Abritent un bâti remarquable et de nombreux témoignages du passé.



Prairie humide de fond de vallée : fonction écologique et paysagère. Milieu favorable à la biodiversité des milieux aquatiques. Deux habitats de la Directive y sont représentés. Véritable corridor écologique entre les cours d'eau et les prairies des versants. Le paysage est ouvert.



Cours d'eau principaux : ruisseau de première catégorie. Importance écologique.



Principaux axes de communication : la D28 et la D128.



Etangs de Saint-Gence.

B – Des milieux naturels anthropisés : de la préhistoire à nos jours.

B.a – L’emprunte de l’Homme : évolution des sociétés, de l’habitat, des paysages.

De nombreux changements ont été opérés depuis la préhistoire et ce jusqu’à nos jours, mettant en exergue une évolution logique de l’homme, de ses savoirs faire, de la société, ainsi que des paysages.

∞ La Préhistoire

On note la présence de l’Homme dans le Limousin dès le paléolithique (-3.000.000 à – 9.000 avant J.-C.). Ce sont des populations de nomades qui vivent de la cueillette, de la chasse et de la pêche. Ces hommes s’installaient dans des abris naturels, tels que des grottes et près de sources d’eau.

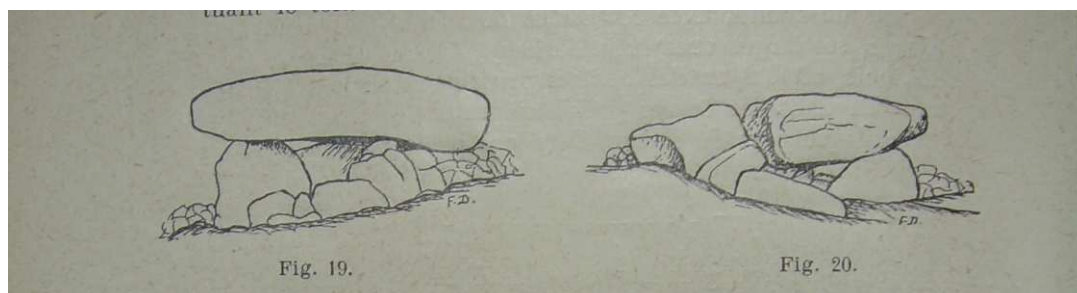
Puis, on observe une période de transition où l’Homme se sédentarise peu à peu. Il s’agit du Mésolithique (- 9.000 à – 7.500 avant J.-C.).

Au Néolithique (- 7.500 à – 3.800 avant J.-C.), apparaissent les premières sociétés sédentaires. Les Hommes s’installent dans des clairières, sur les plateaux, et mettent en place des techniques pour l’agriculture et l’élevage. Ces deux activités ont entraîné l’élaboration d’une nouvelle société. Ainsi, pour répondre à des besoins, les outils vont être perfectionnés et les matériaux vont changer. Il s’agit de l’Age des métaux.

Le Chalcolithique (- 3.000 à – 200 avant J.-C.) est marqué par la présence de matériaux en cuivre. A cette époque se multiplie la présence de mégalithes, que l’Homme préhistorique érige. Plus tard, à l’Age de Bronze (période qui se prolonge jusqu’à – 750 avant J.-C.), les outils sont confectionnés dans la pierre et le bronze pour produire des armes afin de conquérir des terres et développer la culture. On voit apparaître de nouvelles sépultures, les tertres, mais aussi de grandes enceintes fortifiées. C’est un bouleversement socio-économique pour ces sociétés.

Par la suite, aux Ages du Fer (-750 à -38 avant J.-C.), les hommes passent d’un statut d’agriculteur, à un statut de paysan averti, pour exploiter les ressources. Il se développe une classe d’artisans et de paysans. Puis, on voit apparaître des fermes et la constitution de hameaux.

Sur le territoire de Saint-Gence, on retrouve les traces de cette période, à travers un menhir et deux dolmens identifiés (actuellement détruits par des travaux agricoles), ainsi que des outils de pierre, constatant l’existence d’habitats précaires.



∞ L'Antiquité

La conquête romaine a eu lieu du I^{er} siècle avant J.-C., au IV^e siècle de notre ère.

A partir de là, on voit apparaître les *opida* (apparence de structure d'une ville), avec des fortifications en terre et en bois pour la défense des sites. Les différents peuples frappent leur monnaie et la personnalisent.

Le type d'habitat urbain est nommé la *domus*. Tandis qu'il existe déjà des formes indigènes d'établissements agricoles dispersés sur les terres exploitées. Ce sont les *villae* qui constituent un type d'habitat rural, en Gaule romaine. La villa était une exploitation agricole. Elle se compose d'une partie résidentielle, la *pars urbana* et d'une partie d'exploitation, la *pars rustica*. Il s'agit encore de bâtiments modestes, les pièces d'habitation ou de production sont mal séparées. Mais la construction de certaines *villae* tend vers une recherche de confort, et se rapproche de la *domus*, pour son côté luxueux.

Les romains ont définitivement fixés l'habitat rural en Gaule. Les habitations sont orientées vers le sud et l'est. Les agglomérations gallo-romaines marquent souvent l'emplacement des bourgs actuels et se sont développées pour la plupart sur des axes et des voies de circulation.

Le bourg de Saint-Gence est traversé par deux voies de grand itinéraire et installé à l'emplacement même, du village gaulois à la période de la Conquête romaine. Le sous-sol de ce site fournissant depuis plus d'un siècle de nombreux témoignages de cette période révolue. A travers un mobilier exceptionnel, par sa richesse et sa quantité.



∞ Le Moyen Age

Dès lors, le domaine de la *villae* va progresser et s'éclater en manses (territoire d'exploitation agricole concédé par un seigneur). L'habitat est alors peu connu, mais il va se développer jusqu'au XI^e siècle. Il y a une tendance générale au regroupement des populations. Il s'agit d'une période d'insécurité et de conflits, l'agriculture reste la seule activité de la région. Pour exploiter les terres, les populations défrichent les landes et les forêts et les paysages commencent à muter.

Entre le V^e et le IX^e siècles, les habitats sont fabriqués en matériaux périssables. Il s'agit d'habitations au niveau du sol. La plus répandue en Limousin est la cabane, qui constituait un abri pour les hommes, les bêtes et les réserves.

Puis entre le X^e et le XII^e siècles, on assiste à l'expansion des villages autour des églises paroissiales ou des châteaux seigneuriaux.

Le Moyen-Age est marqué par l'instabilité des sites, c'est une période de troubles et de conflits. Les châteaux sont tout d'abord construits en matériaux périssables, puis en pierre, pour former de véritables remparts contre les envahisseurs.

Cette période imprègne Saint-Gence au travers d'édifices cultuels et d'édifices privés.

∞ *L'époque moderne*

L'habitat rural se développe sous forme de hameaux. Les habitations correspondent à des besoins fonctionnels et reprennent des modèles locaux. Les matériaux pour la construction sont, pour la plupart, trouvés sur place. Il y a différents types d'habitation, le logis de ferme (maison d'habitation avec bâtiments associés à des besoins), la maison de maître (maison à étages qui montrent le niveau social de son propriétaire), la maison rurale non-agricole (façade qui donne sur une route mais protégée par une cour) et la maison de bourg (cour à l'arrière).

On trouve également des châteaux associés au développement socio-économique des campagnes.

Pour la majeure partie des habitations rurales, le plan adopte la même typologie. La maison d'habitation est un bâtiment rectangulaire, à laquelle sont associés une grange isolée ou non, avec un jardin, une cour et un potager/verger. Les ouvertures sont percées au sud. Le développement des annexes se fait généralement de façon linéaire, suivant ce qu'impose le relief et dépendent de l'évolution du corps de logis.

Ces habitats composent la plus grande part des constructions des villages de la commune, et révèlent leur héritage agricole.

Avant la Révolution, la paroisse de Saint-Gence comptait 345 parcelles de prés, 140 parcelles de pâtures et 142 parcelles de chènevières. Le cheptel comptait 56 bœufs, 168 vaches et de nombreux veaux (chaque propriétaire possédaient 2 ou 4 bêtes à cornes, les vaches vont par paire), 110 cochons, 1630 moutons ou brebis, 5 juments, 4 chevaux de selle, 2 ânes et 5 asines, quelques mulets et des chèvres. Les jardins contenaient 73 ruches à miel. (Source : Archives départementales archives : E sup.159 G1 G2).



B.b – Les us et coutumes de Saint-Gence de la fin du XIXe, au début du XXe siècle.

∞ Organisation de la vie communautaire, économie traditionnelle et paysages agraires.

Lorsque fût établi le premier cadastre en 1809, la commune grande de 2.177 hectares, comptait 776 hectares en terres labourables, 172 hectares en attente, 471 hectares étaient couverts de prés et de pacages, 263 hectares couverts de châtaigneraies. Tandis qu'il y avait 296 hectares de bruyères et 15 hectares de chenevières, la commune comptait 268 maisons et six moulins dont ceux de Vauzelle, du Mas-boucher, de Chevillou, du Rabaud, de Poulet (sous une chaussée d'étang) et du Theil. La commune pouvait compter entre 1.000 et 1.200 habitants, vivant essentiellement des récoltes du verger, du potager et de la polyculture. Le bourg est associé à l'église avec une chapelle et le cimetière attenant, autour de laquelle s'organisent une dizaine de maisons, associées elles-mêmes à des dépendances. Le village des Charriers est alors constitué de onze maisons associées à des dépendances. Le Boschaudérier comptait six propriétés, le Chézaud deux et Vauzelle huit. Senon est le village le plus important et compte 25 propriétés. Les seigneuries sont les sites des Monts, La Chassagne, Senon, le Mas-Boucher et Bondy.

A la fin du XIXe siècle, la commune recensait 1.052 habitants et les agriculteurs représentaient le quart de la population, auxquels s'ajoutaient les métayers, au nombre de 60. Il y avait également une part d'artisans, dont sept charpentiers, onze maçons, neuf meuniers, cinq sabotiers, six tisserands et tailleurs d'habits, deux maréchaux et deux forgerons. Il n'y avait ni boucher, ni boulanger, mais trois aubergistes.

Au début du XXe siècle, le nombre d'agriculteurs s'est divisé en deux, tandis que le nombre d'artisans est resté le même. Il n'est pas rare de trouver deux fois ou plus, la même profession sur le territoire. Et parfois certains artisans concilient plusieurs métiers, selon la demande et parfois le caractère saisonnier de leur artisanat. Les secteurs profitables à cette période sont l'épicerie, la menuiserie, la maréchalerie, la forge, le textile, et le commerce du vin.

Les demeures bourgeoises sont occupées par des familles aisées.

Le territoire est connecté simplement par les voies terrestres puisqu'il n'y a ni bureau de poste, ni télégraphe.

Il y avait trois classes à l'école pour accueillir les enfants de la paroisse, deux pour les garçons et une pour les filles. La création d'une classe de filles avait été expressément demandée par la préfecture de Limoges en 1872, selon la loi de 1867.

A la veille de la seconde guerre mondiale, on comptait une centaine d'agriculteurs, le même nombre de métayers, trois sabotiers, quatre menuisiers, six maçons, six forgerons et un coiffeur installés sur la commune.

(Sources : Maurice Robert, articles de journaux)

C – Situation actuelle de Saint-Gence

C.a Démographie

L'évolution de la population peut être observée par l'étude du nombre d'habitants, sur un territoire donné. Ces données sont obtenues par le recensement de la population effectué par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE). Le recensement révèle les effectifs et la densité de population, le solde migratoire et le solde naturel, ainsi que la répartition par ages de la population, sur un temps donné. Le dernier recensement national date de 1999.

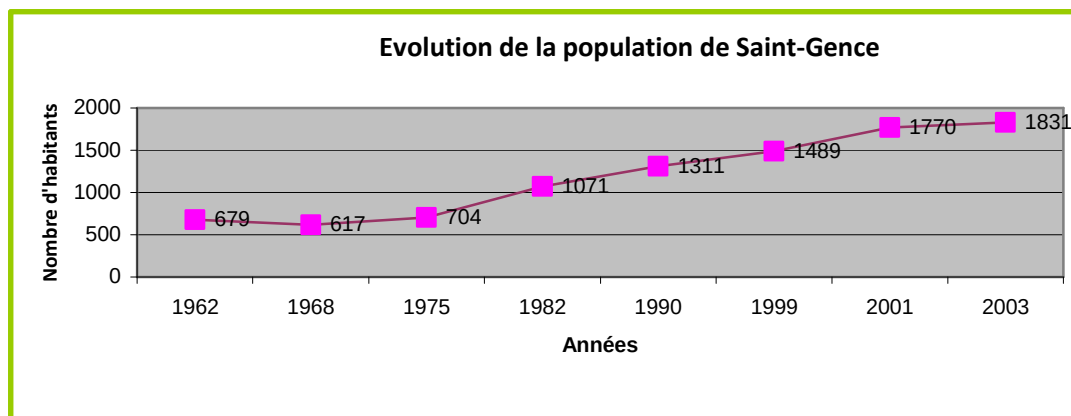
La densité de population correspond à la moyenne d'habitants au kilomètre carré, sur un territoire donné (en Limousin : 42 habitants au km² – en France : 108 habitant au km²). Le solde migratoire permet de connaître l'attractivité de la commune. C'est la différence sur un territoire entre les arrivées et les sorties. Le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès par an) permet de voir si la population rajeunie.

Les résultats peuvent être positifs ou négatifs. Toutes les données présentées sont des sources de l'INSEE.

La population totale du Limousin est de 739 500 habitants, répartis sur 747 communes, et de 364 440 habitants répartis sur 201 communes, pour le département de la Haute-Vienne. Actuellement la population de la commune de Saint-Gence compte 1831 habitants (recensement 2003) sur un territoire de 2177 hectares. La densité de population de la commune s'élève à près de 68 habitants au km². La population de la commune n'a cessé d'augmenter depuis 1975, la densité de population est alors supérieure à celle du Limousin (42 habitants au km²).

Le solde naturel est positif, le nombre de naissances est supérieur à celui des décès, soit en 1999, 104 naissances pour 88 décès. Le taux d'accroissement du solde naturel annuel en 1999 est de 0.13%.

Le solde migratoire est également positif. Le taux d'accroissement annuel en 1999 était de 1.30%. C'est-à-dire qu'il y a plus de personnes qui entrent sur le territoire, que de personnes qui en sortent. Mais il faut remarquer que ce chiffre régresse. En effet, il y a eu une grande vague de migration de 1975 à 1982, avec un taux d'accroissement annuel de 5,86%, qui a perdu 2,4 points, dans les années 1982 à 1990, et 4,5 points pour la période 1990 à 1999.



(Source : INSEE, réalisation : Amandine Laplagne)

Tableau et graphique d'évolution de la population de la commune de Saint-Gence.

C.b – Identité et acteurs.

∞ *Les ressources culturelles*

Le territoire de Saint-Gence recèle d'un riche passé historique. Les premières traces d'occupation de l'actuelle commune remontent à la préhistoire. Saint-Gence se situant sur un itinéraire de long parcours allant du bassin Méditerranéen à l'Armorique.

De nombreux vestiges attestent d'une occupation depuis le paléolithique (- 3 000 000 à - 9 000 avant J.-C.). Des traces de l'occupation gallo-romaine sont présentes et en grande quantité. Aussi, le site dit du « camp de César » est protégé par les Monuments Historiques (inscrit à l'inventaire supplémentaire le 06/02/1980). Un secteur a été délimité par le SRA, pour contrôler toutes les occupations nouvelles d'une parcelle, puisqu'il s'agit d'une zone archéologique très sensible. De l'époque médiévale, il y a l'église qui est classée, des souterrains. Plus tard, de l'époque moderne, datent plusieurs manoirs, La Chassagne (inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 05/12/1984), le Mas Boucher, le village fortifié des Monts, ainsi que les cinq moulins présents sur le territoire.

La commune possède également un riche patrimoine naturel, avec des habitats remarquables tels que la forêt à hêtres et à houx et une ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), qui se trouve à cheval sur la commune de Veyrac et de Saint-Gence, d'une surface de 289 hectares. On retrouve également de nombreux sentiers ruraux entretenus, ainsi que des sentiers de randonnée pédestres et de VTT balisés (50 km).



∞ *Les acteurs de la vie sociale et culturelle : politique publique et réseau associatif*

La commune de Saint-Gence adhère depuis 2001 à la communauté de communes de Limoges, cette dernière s'est transformée en communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, par arrêté préfectoral en novembre 2002 (190 555 habitants, sur 17 communes et un territoire de 437,5 km²). La mission générale de cet établissement public, est de conduire à bien de grands projets structurants, de développer l'offre de services et des équipements à vocation économique, ainsi que de gérer les grands services nécessaires à la population tout en maintenant la qualité de l'environnement, qui est un atout majeur de la région. La commune a gagné des services supplémentaires, grâce à cette adhésion, notamment au niveau des transports scolaires, le tri sélectif, une déchèterie et l'assainissement collectif.

Saint-Gence s'est associée aux communes limitrophes : Veyrac et Peyrilhac. L'intercommunalité des « communes sœurs » offre aux habitants les meilleurs services dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance (création d'un syndicat international pour l'enfance, la petite enfance et l'adolescence, création d'une crèche halte-garderie, création d'un centre de loisirs sans hébergement et d'un relais d'assistantes maternelles).

La commune de Saint-Gence dite « cité-jardin » s'attache sur le plan de l'environnement et du patrimoine, à la qualité et à l'entretien de l'environnement de la population.

Saint-Gence accueille diverses associations : l'A.S.S.G (Association Sportive de Saint-Gence) Ecole de foot de la Glane, « Les Boucles de la Glane » (sorties VTT, vélo, randonnées), Saint-Gence Athlé « marcher, courir, sauter », ESSAGE (tennis de table), En K'Danse (jazz danse), Gym-Club (gymnastique, gym-tonic, fitness, abdos, endurance ...), Bushido 87 (karaté bushodo), Pirouettes et Galipettes (« Gymnastique pour les tout-petits »), Malices et Chocolats (Halte-garderie intercommunale), Les Aînés « les réjauvits de Saint-Gence » (diverses activités), Mélodia (chorale), Encre à la Bouteille (peinture), FNACA et UF (Associations des anciens combattants), ACCA (gestion de la chasse sur la commune), Association des parents d'élèves (activités d'animation et de soutien aux écoles), Le Comité des Fêtes qui organisent Le VINIGAST et un Café-concert, CREN-Limousin (Inventaire, sauvegarde et gestion des espaces naturels).

C'est une commune très active et la diversité des associations permet de toucher un large public.

∞ Cohésion sociale : sentiment identitaire et participation à la vie locale

La multiplicité des associations montre à quel point les habitants de Saint-Gence sont dynamiques et dans l'expectative de nouvelles activités. Les habitants de la commune s'installent à Saint-Gence, pour son environnement et sa qualité de vie.

L'appartenance à un village ne semble pas primer, sur l'appartenance à la commune. Ce sont des sentiments qui ressortent essentiellement lors des élections, où la différence de répartition des services se fait sentir (problème de voirie ou de tout à l'égout), puisque les villages ne sont pas encore tous desservis de la même manière.

Par contre, l'appartenance à la communauté de communes ne semble pas encore être ancrée dans les pensées et reste à faire.

C.c – La vie économique

∞ Vitalité grâce à la démographie

Les services de la commune sont nombreux et diversifiés :

- Les écoles et la petite enfance : l'école maternelle et l'école primaire, la halte garderie et le centre de loisirs sans hébergement.
- La santé : deux médecins, une pharmacie, une sage-femme, un kinésithérapeute, une infirmière, une assistante sociale, 18 assistantes maternelles
- Les commerces : une bar-tabac alimentation, un abattage de volaille, magasins de produits surgelés, un cuisinier-traiteur, deux restaurants, un coiffeur, un garage, un taxi, deux agences immobilière.
- Les artisans : cinq maçons, deux électriciens, un terrassier, une entreprise de tout type de travaux, un rénovateur-décorateur, un menuisier.

(Source : site de la commune de Saint-Gence)

∞ Dynamisme des acteurs de la vie économique :

En 1999, la commune comptait 753 actifs, dont 710 qui ont un emploi et 43 personnes touchent le chômage. Le taux d'activité ne cesse d'augmenter depuis 1982 (de 81,1% en 1982 à 85,7 % en 1999) et le taux de chômage est relativement faible et stable depuis 1990, soit 5,7 % de la population.

Années	1982	1990	1999
Population active	470	628	753
Ayant un emploi	450	592	710
Taux d'activités (20-59 ans)	81,10%	82,90%	85,70%
Au chômage	20	36	43
Taux de chômage	4,20%	5,70%	5,70%

(Source données PLU, réalisation Amandine Laplagne)

Tableau du taux de chômage de 1982 à 1999, sur la commune.

Sur le plan de l'emploi : en 1982, la part d'actifs travaillant sur la commune s'élevait à 38,9%, en 1990, la part a perdu 21,5 points sur le nombre total d'actifs, et dernièrement en 1999 : 86 actifs sur 710 résidants sur la commune avaient un travail sur la commune, soit 12,1%. On peut dire que la commune est de plus en plus dépendante sur le plan de l'emploi, elle dépend de l'arrondissement de Limoges. La part d'actifs travaillant dans cette zone est de 78,16% en 1999. La part d'actifs qui travaillent hors de ces champs représente un peu moins de 10% de la population.

La population active est répartie de façon très hétérogène dans les différentes catégories socio-professionnelles. Il y a en 1999, 16 agriculteurs exploitants, 44 artisans, commerçants et chefs d'entreprises, 88 cadres et professions intellectuelles supérieures, 204 professions intermédiaires, 184 employés et 156 ouvriers. Les catégories les plus représentées sont les professions intermédiaires, les employés (82,6% sont des femmes) et les ouvriers (87,2% sont des hommes).

Catégories socio-professionnelles	Ensemble	Hommes	Femmes
Agriculteurs - Exploitants	16	12	4
Artisans - Commerçants - Chefs d'entreprises	44	24	20
Cadres et professions intellectuelles Supérieures	88	52	36
Professions intermédiaires	204	116	88
Employés	184	32	152
Ouvriers	156	136	20
Total des actifs	692	372	320

(Source : PLU et réalisation : Amandine Laplagne)

Tableau de répartition des actifs par catégories socio-professionnelles, de la commune.

Le revenu moyen annuel par ménage sur la commune est de 18.823 euros. La moyenne nationale est de 15 027 euros. La part d'actifs salariés est de 87,1% des actifs pour l'année 1999. Pour le reste de la population, 5,7% sont au chômage.

Au sujet des moyens de transport, 649 actifs sur 710 réalisent leur trajets domicile-travail en voiture individuelle, 22 actifs utilisent divers moyens de transports tels que les deux-roues ou les transports en commun et 39 réalisent leur trajets à pied, puisqu'il travaillent sur la commune ou sur le lieu de leur résidence.

(Source : site de l'INSEE)

∞ Impacts environnementaux et nuisances

Les sources de nuisances proviennent essentiellement de l'aérodrome de Bellegarde, qui voit une fréquentation en augmentation. Il produit une nuisance sonore, visuelle, et environnementale.

De plus ces dernières années, se sont développés des réseaux électriques et téléphoniques aériens dans les villages qui nuisent à la qualité de l'environnement visuel. Pour y remédier une partie du réseau a été enfouit en souterrain, surtout sur le secteur du bourg.

Une autre nuisance est due à la présence d'axes routiers relativement fréquentés qui traversent la commune. La Route Départementale 20, suit la limite ouest de la commune, tandis que la Route Départementale 28, passe par le centre du bourg et vient de Limoges.

C.d – L’environnement : la commune recèle d’un milieu environnant riche et varié.

∞ Les ressources du paysage, des sous-sols, la diversité des milieux et des habitats

L’environnement de la commune révèle un patrimoine naturel auquel il faut porter un grand intérêt.

En effet, une ZNIEFF est présente sur la commune, le Bois des Landilles et du Mas Boucher (ZNIEFF N° : 53, surface : 289 Ha, sur les communes de Saint-Gence et de Veyrac). Elle a pour intérêt de réaliser un inventaire des zones naturelles d’intérêt écologique, faunistique et floristique, dans le but de réaliser une couverture des zones les plus intéressantes, afin d’améliorer la connaissance du patrimoine naturel national et de fournir aux décideurs un outil dans l’aménagement du territoire. (Source site de la DIREN). Cela permet d’identifier des milieux et des espèces déterminantes. Le site du bois des Landilles est d’un grand intérêt puisqu’on y retrouve des milieux déterminants : des landes humides, des chênaies et hêtraies acidiphiles, des eaux dormantes, et des groupements de reine des prés et des communautés associées. Mais aussi des espèces déterminantes faunistiques : dans la famille des mammifères la Barbastelle d’Europe et le Vespertilion de bechstein, deux espèces de chauves-souris protégées par la Directive Habitats, un oiseau, le Busard saint-martin protégé par Directive Oiseaux, un amphibien, le Sonneur à ventre jaune, une espèce de crapauds protégée par la Directive Habitats et un insecte le Carabe champêtre. La flore recense cinq espèces déterminantes : la campanille à feuilles de lierre, le Comaret des marais, le néflier d’Allemagne et la Littorelle à une fleur qui bénéficie d’une protection nationale.

Le territoire recèle de bien d’autres éléments écologiques à préserver.

Notamment le bocage, il s’agit d’un élément identitaire du paysage de l’histoire du Limousin. La haie sert de brise-vent, réduit l’érosion des terrains et favorise l’infiltration de l’eau. Elle permet également d’assurer la connexion en différents milieux et servent de refuges à la faune.

Un autre élément du paysage est représenté par les cours d’eau et les nombreux étangs répartis sur la commune. La rivière de la Glane et le ruisseau du Glanet son affluent, arrosent d’est en ouest la commune, sur plus de 6km. On dénombre près de 40 étangs sur toute la commune. Ce pullulement d’étangs possède quelques inconvénients : le réchauffement de l’eau, une évaporation de l’eau plus importante, le contrôle du flux de l’eau du ruisseau et l’obstacle à la circulation des poissons.

∞ L’exploitation des ressources naturelles

La commune compte de nombreuses sources. Mais aucune n’est exploitée dans le réseau principale de distribution d’eau potable. Par contre, l’eau est captée dans certains puits privés afin de servir dans un réseau de distribution d’eau secondaire, destiné à l’arrosage, l’alimentation des bêtes ou encore les sanitaires.

De plus, l’eau permet dans des cas spécifiques de réaliser des installations afin de tirer parti de la production d’énergie.

∞ Exposition de la population aux risques naturels

La commune est concernée par des inondations fréquentes le long de la Glane. Mais elles ne constituent pas un risque potentiel pour la population puisque aucune nouvelle construction, à part les moulins, n'a été implantée sur ces zones inondables.

Il n'est pas signalé de risques d'éboulement ou de glissement de terrain.

Il n'y a pas de risques prévisibles sur la totalité de la commune.

∞ Les acteurs : pouvoirs publics et associations

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune, prévoit pour assurer la préservation des paysages, de préserver de larges espaces naturels et forestiers, notamment sur les versants de la vallée de la Glane et du ruisseau du Glanet, une zone particulièrement sensible d'un point de vue environnemental, ainsi que dans le secteur de la forêt communale. De plus, sont mis en place des protections pour la préservation d'écrans de végétation destinés à maintenir des coupures vertes entre les différents espaces bâtis et à favoriser l'intégration des constructions au paysage. Cela passe également par le maintien des exploitations agricoles viables, qui permettent d'entretenir des espaces ouverts. Enfin, le projet veille à la prise en compte des risques naturels en évitant l'urbanisation ou les modifications topographiques, dans les vallées et en veillant au maintien de la trame végétale.

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) est une association qui a pour mission de préserver, gérer et mettre en valeur les espaces naturels du Limousin, afin d'enrayer la perte de biodiversité. Elle dépend de la volonté des acteurs locaux à la conservation de leur patrimoine. De plus, la structure est basée sur le territoire de Saint-Gence, au Theil. Ceci est un atout pour la communication, entre les deux acteurs.



C.e – Les enjeux pour la commune

Les enjeux de Saint-Gence sont aujourd'hui associés aux spécificités du territoire : une commune qui est soumise à une forte pression de l'urbanisation, sur des espaces agricoles et naturels.

Face à cette pression, la commune pose des problématiques, comme l'accueil des nouveaux habitants, le renforcement de l'attractivité de la commune et la densification de certaines zones bâties, le maintien et le développement des activités économiques.

Les axes retenus pour répondre à ces enjeux, sont le développement de l'urbanisation, tout en respectant le caractère architectural et paysager et la préservation du patrimoine archéologique. Mais aussi de réserver des terrains afin de créer une zone d'activités à l'échelle de la commune ; enfin, de veiller à la qualité de vie des habitants, en protégeant l'environnement et les paysages, en veillant à la mise en œuvre de l'assainissement, en développant les équipements publics de la commune.

La commune se développe et le paysage se soumet à cette évolution. Les espaces boisés sont tout de même maintenus à l'instar des paysages.